

# L'invité de DP

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **32 (1995)**

Heft 1203

PDF erstellt am: **27.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

# Un système boursouflé

*Le Conseil national vient de balayer d'un revers de la main le projet de secrétaires d'Etat, censés soulager le gouvernement, et c'est très bien. Exit donc l'une de ces nombreuses fausses réformes, envisagées sur le constat que les choses vont mal. Que propose-t-on dans ces cas-là? D'augmenter les étapes de décision, de multiplier les autorités compétentes.*

**BEAT KAPPELER**

économiste et journaliste indépendant

Le gouvernement fonctionne mal? Il est évident qu'il faut y adjoindre un degré supplémentaire, les secrétaires d'Etat. Le parlement est débordé? On a ajouté des appuis logistiques. Le fédéralisme est devenu trop compliqué et on ne s'y retrouve plus dans ses méandres? On invente une conférence des cantons qui traitera des mêmes sujets sur lesquels se penchent déjà les gouvernements cantonaux, les conférences des directeurs cantonaux, le Conseil des Etats.

La politique étrangère bat de l'aile parce que les compétences des autorités et du peuple et des cantons – par la double exigence des voix et des Etats – s'enchevêtrent et s'annulent? On va donc augmenter la compétence des cantons en matière de politique étrangère et bientôt aussi celle du Parlement fédéral.

Je ne cite ici que les plus criantes parmi les multiplications des instances de pouvoir et des niveaux de compétences. Ce triste jeu se poursuit à l'échelon des cantons et des communes, et chaque commission multiplie encore ses sous-commissions.

Un nouveau problème surgit? On crée un délégué – pour les femmes, pour les jeunes, pour l'Europe, pour les vieux, pour les prix –, on installe des ombudsmen pour l'armée, pour les médias, pour les assurés. Le nom même de ces ombudsmen signifie que l'on ne trouve rien dans notre système juridique et dans nos institutions qui puisse justifier la démarche. Et chaque fois le train de l'Etat s'allonge.

La maladie dont souffre le système suisse s'en trouve elle aussi aggravée. Trop de «checks and balances», trop-plein de voix au chapitre. Le processus de décision politique suisse s'obstine à couper le bois jusqu'à le réduire en sciure, quitte à ne plus retrouver aucune structure qui tienne. On cherche des fractions, on oublie de créer des majorités.

Les laissés-pour-compte ne gagnent rien dans ce processus. Un système toujours plus opaque ne leur rend pas justice, bien au contraire: les démarches à faire deviennent plus complexes.

La surcharge des politiciens de milice augmente, sans donner de résultats. En effet, ils perdent leur temps dans la coordination entre tous ces niveaux et tous ces corps constitués. Un tri s'opère – car les citoyens dotés d'un esprit visionnaire en politique ou exerçant une profession intéressante ne trouvent plus le temps ni le goût de se plonger dans cette valse des vanités. Ne restent dans le circuit que les pseudo-miliciens, qui cumulent les fonctions des différentes instances fédératives et des ra-

mifications de compétences. Finalement ils en font leur vie, et ils en redemandent. Le système vit de ses propres boursouffures et devient inefficace.

Il faut en finir avec cette conception des réformes politiques. Dès qu'apparaît un problème, demandons-nous plutôt si l'on peut simplifier le processus, si on peut faire l'économie de tel organe ou de tel niveau.

Si le fédéralisme est incapable de résoudre un problème, il faut donner la compétence à la Confédération et concentrer dans le Conseil des Etats les rapports cantons-Confédération. Si le parlement tarde à remplir ses attributions, le gouvernement doit menacer de le contourner: le principal intéressé se saisira du problème. Si au niveau de l'administration surgit un nouvel écueil, il faut alors supprimer une fonction devenue obsolète mais aussi imposer aux directeurs de services les objectifs souhaités («si vous ne comptez pas 40% de femmes parmi vos cadres dans trois ans, vous serez viré et remplacé par une femme»). Ce ne sont que des illustrations, les propositions concrètes faites par les scientifiques et les politiciens éclairés existent.

Si les secrétaires d'Etat sont balayés, ma joie est cependant tempérée par le fait que ce refus ne provient pas d'un désir de réformes véritables, mais qu'il révèle un des multiples escamotages qu'on peut observer dans un système perturbé. ■

## EN BREF

Certains politiciens recommandent l'expérience genevoise d'un gouvernement dont la gauche est exclue. Pourquoi ne recommandent-ils pas la réalité séculaire de gouvernements cantonaux dont la gauche a toujours été exclue: le Valais, Obwald, Nidwald, Appenzell Rhodes-Intérieures?

Gros émois des transporteurs à Kreuzlingen. L'exploitation du réseau urbain a été confiée aux Services industriels de la ville voisine de Constance.

Découvert à l'exposition de «l'enfer» de la Bibliothèque nationale suisse cette déclaration: «Dans le cas rare où des documents militaires entrent à la BNS, ils sont exclus de tout prêt.»